

**CORRECTION BREVET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE — ÉLÉMENTS DE CORRECTION
ASIE — SESSION 2026**

SOUS-ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE (40 points)

Exercice 1 — Histoire (15 points)

L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

1. Auteur : **Léon Blum** ; fonction : **Président du Conseil** (chef du gouvernement sous la III^e République), s'adressant à la Chambre des députés le 6 juin 1936.
2. Le Front Populaire arrive au pouvoir par les **élections** : « au lendemain d'élections générales », grâce au **suffrage universel** (victoire électorale de 1936).
3. Le texte évoque « la crise qui l'accable » et « le soulagement de souffrances et d'angoisses ». Le Front Populaire arrive donc dans un contexte de **crise économique** (suite de la crise de 1929, chômage), **sociale** (misère, souffrances) et **politique** (instabilité des années 1930).
4. Trois réformes proposées (parmi) : la **semaine de quarante heures**, les **congés payés**, les **contrats (conventions) collectifs** (on accepte aussi le plan de grands travaux ou la nationalisation de la fabrication des armes).
5. (document + connaissances) Le programme de 1936 vise à surmonter une triple crise :
 - **sociale** : congés payés, semaine de 40 heures et contrats collectifs améliorent les conditions de vie et de travail (« un peu de bien-être et de sécurité ») ;
 - **économique** : le plan de grands travaux veut « ranimer l'économie », « résorber le chômage » et relancer la consommation ;
 - **politique** : le Front Populaire entend restaurer la confiance et « assurer l'ordre républicain » face à la montée des extrêmes.

On valorise la mobilisation de connaissances (crise de 1929, grèves de mai-juin 1936, accords de Matignon).

Exercice 2 — Géographie (25 points)

Dynamiques territoriales de la France contemporaine

1. Développement construit (18 points) — Organisation et dynamiques des aires urbaines.

Proposition de développement construit ; les termes attendus sont en gras. D'autres plans et exemples sont acceptés.

Introduction. La France est très urbanisée : plus de huit habitants sur dix vivent dans une aire urbaine. Comment ces aires urbaines sont-elles organisées et comment évoluent-elles ?

1. *L'organisation d'une aire urbaine.* Une aire urbaine s'organise autour d'une **ville-centre** (cœur dense, concentrant commerces, services et **emplois**), entourée de sa banlieue (l'ensemble forme le pôle urbain), puis d'une couronne **périurbaine** plus éloignée, sous l'influence de la ville. De nombreux habitants du périurbain

travaillent en ville : les **mobilités** quotidiennes (trajets domicile-travail) structurent l'aire urbaine. Exemple : l'aire urbaine de Paris (ou de Lyon, de Toulouse...), dont la ville-centre concentre les emplois.

2. *Les dynamiques.* Les aires urbaines s'étendent : c'est l'**étalement urbain**. La population gagne le périurbain (maisons individuelles, foncier moins cher), ce qui consomme de l'espace rural et allonge les déplacements. Par ailleurs, la **métropolisation** concentre toujours plus les populations, les activités, les emplois qualifiés et les fonctions de commandement (sièges sociaux, recherche, finance) dans les plus grandes villes, bien connectées à la mondialisation. Cela accroît les inégalités entre métropoles dynamiques et villes petites ou moyennes plus fragiles.

Conclusion. Les aires urbaines françaises s'organisent autour d'une ville-centre et de couronnes périurbaines reliées par les mobilités ; elles connaissent un fort étalement urbain et une métropolisation qui renforce le poids des grandes villes.

2. Repères géographiques (7 points) — Travail sur l'annexe (carte).

- Deux aires urbaines (exemples) : **Paris** (Nord, Bassin parisien) et **Marseille** (Sud-Est, littoral méditerranéen) — on accepte Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux, etc. ;
- Mers / océans : **A = océan Atlantique** (à l'ouest) ; **B = mer Méditerranée** (au sud) ;
- Légende « Aires urbaines » : un **figuré ponctuel** (point / rond noir) ;
- Un fleuve (exemple) : **la Loire** (centre, vers l'Atlantique) — on accepte la Seine, le Rhône ou la Garonne, correctement localisés ;
- Une façade maritime : par exemple la **façade de la Manche – mer du Nord** (de la Normandie à Dunkerque), ou la façade atlantique / méditerranéenne, tracée avec le figuré linéaire.

SOUS-ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (20 points)

Situation pratique : le rôle des députés dans la démocratie représentative

1. Les députés siègent à l'**Assemblée nationale**.
2. Les députés exercent le **pouvoir législatif** (ils votent les lois).
3. Trois missions liées au parcours de la loi : **déposer des propositions de loi, proposer des amendements** (pour modifier les textes) et **voter les lois**.
4. Chaque député est élu localement, dans une **circonscription**, par les électeurs de ce territoire ; mais, une fois élu, il ne défend pas seulement les intérêts de sa circonscription : il représente **la Nation tout entière** et l'intérêt général. C'est le principe de la démocratie représentative.
5. (article, 6-8 lignes) Dans une démocratie représentative, les citoyens ne gouvernent pas directement : ils élisent des représentants. Les députés, élus au suffrage universel, jouent un rôle essentiel : ils **votent les lois** qui s'appliquent à tous, **contrôlent l'action du gouvernement** et **votent le budget**. Ils font le lien entre les citoyens et les institutions et garantissent que la volonté du peuple soit prise en compte ; voter aux élections législatives est donc un acte citoyen important.

Rappel : pour préserver l'anonymat de la copie, l'élève ne doit ni signer ni citer de nom.